COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

OREE NORD SEILLE – OREE NORD DELAITRE – OREE SUD

JEUDI 29 OCTOBRE 2026 à 17 H 30 - HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Michel LISSMANN (Adjoint au Maire en charge des Travaux – Urbanisme – Foncier – Circulation et sécurité) et Mme Brigitte VUILLEMIN (Adjointe au Maire en charge de l'Environnement) accueillent les membres présents.

Divers points sont abordés :

DOLEANCES :

- Un riverain demande la remise en peinture des plots au sol dangereux sur le chemin rural au niveau du château d'eau. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Des riverains constatent la dégradation des chaussées et trottoirs dans plusieurs rues, et particulièrement dans les impasses. M. LISSMANN leur indique que les travaux de voirie dépendent de la compétence de l'Euro-métropole qui a déjà été sollicitée à ce sujet. Une relance sera faite. Des reprises pourront éventuellement être réalisées au cas par cas par les services techniques de la commune, qui en seront informés.
- Un collectif de riverains signale des odeurs d'égout persistantes rue des Jacinthes et transmettent ce jour un courrier de doléances. M. LISSMANN en prend connaissance et indique prendre contact avec la société Haganis.
- Un riverain signale que le chemin piétonnier entre le parking Ferry et la rue Gandhi est impraticable par temps de pluie. M. LISSMANN en prend note.
- Un riverain remonte une doléance des commerçants ambulants présents au marché du mardi matin place de Gaulle qui souhaiteraient plus de visibilité en termes de communication. Le service Communication de la commune en sera informé.

- Un riverain sollicite l'installation d'un dispositif de type miroir rue des Lys au croisement de l'avenue des Azalées. M. LISSMANN lui indique qu'un miroir y est déjà présent et que ce type d'installation n'est pas totalement gage de sécurité.

- Des riverains indiquent constater la recrudescence de mégots jetés au sol au niveau du chemin rural près du château d'eau. M. LISSMANN en prend note et envisage de solliciter le Conseil Municipal des Jeunes pour une concertation sur ce sujet.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT:

- Des riverains indiquent observer des vitesses excessives sur plusieurs voies de la commune, de même que des stationnements gênants, notamment aux abords du stade Delaître. M. LISSMANN précise que la Police Municipale est fortement mobilisée sur ces sujets et verbalise régulièrement les contrevenants. Les agents de la Police Municipale seront informés des points sensibles signalés.

- Un riverain sollicite la modification du rond-point franchissable rue des frères Lumière en direction de la rue Jean Jaurès, pour permettre de limiter la vitesse sur ce carrefour. M. LISSMANN se rendra sur place pour étudier cette possibilité.

- Un riverain alerte sur la dangerosité du rond-point entre la rue de Magny et la rue St Vincent de Paul. M. LISSMANN l'informe que, suite à de précédentes constations, une réunion d'étude a eu lieu avec l'Euro-métropole et les représentants du réseau Le Met' et que celui-ci devrait prochainement être modifié.

- Les riverains de la rue Gandhi résidant le long de la M113a sollicitent l'étude d'un abaissement de la vitesse à 30 km sur la portion entre le stade Delaître et la sortie Marly-Pouilly. M. LISSMANN en prend note.

- Des riverains de la rue des Glycines demandent la modification de l'espace dédié au stationnement dans l'impasse située entre le n°31 et n°45. M. LISSMANN leur indique que leur demande a déjà été entendue et qu'elle a été transmise à l'Euro-métropole dont c'est la compétence.

- Un riverain alerte sur la dangerosité du carrefour au niveau du NEC, tant pour le croisement des véhicules que pour la sécurité des piétons. M. LISSMANN indique qu'une étude préalable avait été réalisée par l'Euro-métropole et que toutes les contraintes ont bien été prises en compte.

- Des riverains interpellent M. LISSMANN sur la traversée de la M113a au niveau de la sortie Marly-Pouilly. M. LISSMANN indique que ce sujet a déjà été étudié par le passé en concertation avec l'Euro-métropole et que se pose un problème de compétence car le passage piéton est sur le ban communal de Metz. Il rappelle toutefois que le code de la route prévaut et que la signalisation au sol à destination des cyclistes leur impose de céder le passage aux

automobilistes. M. LISSMANN informe qu'un éclairage de cette zone est en cours d'installation par l'Euro-métropole.

- Face aux divers signalements de non-respect du code de la route, tant par les cyclistes, trottinettes, … et les automobilistes, ainsi que des diverses incivilités constatées sur la commune (déjections canines, mégots, dépôts d'encombrants,…), M. LISSMANN appelle au civisme de tous et au respect des codes et lois pour le bien vivre ensemble. Il rappelle que le portail CONNECT.METZ géré par l'Eurométropole est parfaitement adapté pour la transmission de doléances. Suivant les compétences, les informations sont redirigées soit vers la ville de Marly ou vers l'un ou l'autre des pôles de l'Eurométropole. M. LISSMANN assure de l'engagement de la commune à résoudre ces problématiques (mise en place d'un cani-parc, vidéo-verbalisation,…)

- Un riverain sollicite la matérialisation des places de stationnement et de l'interdiction de stationner au niveau du parcours de santé rue du Bois Brûlé. Les services techniques en seront informés.

- Un riverain interroge sur le stationnement rue des Camélias près de l'école Freinet. M. LISSMANN lui indique que, suite à l'achèvement des travaux du périscolaire, une requalification est en cours, incluant des places de stationnement PMR.

- Des riverains sollicitent la mise à sens unique de la rue Aristide Briand dans le sens descendant. M. LISSMANN en prend note et lui indique qu'une enquête sera réalisée auprès des riverains concernés.

TRAVAUX :

- Un riverain interroge sur les projets concernant les écoles, notamment sur l'ancienne base militaire BA 128. M. LISSMANN lui indique que ce dossier n'est actuellement qu'à l'état de projet. Il fait partie du plan guide du plateau de Frescaty établi par l'Euro-métropole. Il confirme que la priorité de la commune est le transfert de l'école Henrion sur un nouveau site et que ce dossier est en cours. Il précise également que la commune maintient ces effectifs scolaires ces dernières années, ce qui justifie entre autre de la pertinence de ce projet.

SECURITE :

- M. LISSMAN rappelle que le déploiement des 100 caméras prévues est en cours et qu'elles seront positionnées à différents emplacements dont les entrées de ville, les giratoires et les entrées des lotissements. Celles-ci ont déjà permis de verbaliser des contrevenants, notamment pour les dépôts sauvages auprès des Points d'Apport Volontaire. Actuellement 70 caméras sont pleinement opérationnelles.

- Un riverain indique constater des tapages nocturnes réguliers sur le parking du parcours de santé au niveau de la rue des Azalées. Les agents de la Police Municipale en seront informés.

- M. LISSMANN félicite la mobilisation et l'implication de la Police Municipale qui porte régulièrement ses fruits. Il rappelle que les effectifs de la Police Municipale sont au complet avec 6 agents formés et opérationnels, et qu'ils bénéficient également de l'appui de la police nationale et métropolitaine.

ENVIRONNEMENT :

- Un riverain souhaite le fauchage du pré aux abords du château d'eau. B. VUILLEMIN l'informe que les abords directs de l'édifice sont tondus deux fois par an mais que ce pré est une propriété privée. Le propriétaire sera contacté pour lui rappeler ses obligations.

- Un riverain signale l'absence de globe sur un lampadaire au niveau du parc rue Savorgnan de Brazza. M. LISSMANN l'informe que celui-ci n'a pas été remplacé car l'éclairage a été coupé pour préserver la biodiversité. Il prend note que ce parc est utilisé régulièrement comme raccourci par les riverains pour passer d'une rue à l'autre. Une étude sur la pertinence d'installer des lampes LED sera effectuée.

- Un riverain suggère la mise en place de poubelles sur la piste cyclable en direction de Pouilly. M. LISSMANN en prend note.

- Des riverains signalent la présence régulière de déchets sur la voie publique entre la rue des Genêts et le stade Delaître ainsi que des repousses de ronces aux abords de ces chemins. B. VUILLEMIN en prend note. Les services techniques de la commune en seront informés.

- Un riverain interroge sur la qualité de l'eau sur la commune. M. LISSMANN lui indique que celle-ci est de bonne qualité conformément aux critères retenus par l'ARS. Il rappelle que ces informations sont consultables sur le site de la commune ainsi que sur celui de l'ARS.

- Un riverain souhaite connaitre l'état d'avancement du projet de parc photovoltaïque sur la commune. M. LISSMANN lui indique que ce dossier suit son cours, mais il a été suspendu par l'annulation du PLUi.

- Des riverains indiquent l'oubli du passage de la balayeuse dans l'impasse rue Michel Ange au niveau de la rue Aristide Briand. Les services techniques de la commune en seront informés.

Michel LISSMANN lève la séance à 19H40.